



Casablanca, le 20 mars 2018

LA 1ERE ET LA 2EME TRANCHE DE LA BOURSE SERVIES AUX STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE COURANT MARS 2018

L'OFPPT porte à l'attention des stagiaires des niveaux « Technicien Spécialisé » et « Technicien » de la Formation Professionnelle, que la 1ère et la 2ème tranches de la bourse seront servies, exceptionnellement cette année, dans le courant du mois de Mars 2018.

Il est à signaler que cette bourse concerne les stagiaires de l'OFPPT et des autres départements formateurs, et qu'elle est soumise aux mêmes conditions en vigueur dans l'Enseignement Supérieur. Elle sera ainsi versée en trois tranches pendant dix mois, au cours de chaque année de formation.

Pour de plus amples renseignements, les stagiaires boursiers sont priés de contacter l'administration de leurs établissements.